

# Élections au comité technique paritaire central du CNED

Un petit rappel, tout d'abord : le CTP central est une instance paritaire : il comprend donc autant de membres de la direction que de représentants désignés par les organisations syndicales. Il est consulté sur les problèmes généraux d'organisation, les conditions géné-

rales de fonctionnement du CNED... Par exemple, le CTPC a eu à donner son avis sur le système indemnitaire des personnels administratifs et techniques, le versement de la NBI, l'étude Vertone... Il est composé de six membres de l'administration et de six délégués syn-

dicaux : aux élections de 2006, deux sièges ont été attribués à la FSU (SNES et SNASUB), deux à l'UNSA, un au SGEN-CFDT, un à la FAEN.

Votez dès réception du matériel de vote, une forte participation montre votre intérêt et renforce notre poids ! ■

## Du nouveau à la MGEN ?

**Un vocabulaire nouveau : le référencement !**

**De quoi s'agit-il ? Est-ce vraiment nouveau ? Pas tout à fait, il faut pour cela revenir un peu en arrière.**

Vous l'avez peut-être su, mais une mutuelle privée avait déposé un recours contentieux contre l'arrêté Chazelle (très modeste subvention attribuée à la MGEN) au nom des règles de libre concurrence (voir L'US n° 682) !

La Commission européenne a donc enjoint le gouvernement de modifier le système de participation de l'employeur à la protection sociale complémentaire avec obligation de passer par un appel d'offres public à la concurrence.

La MGEN a donc répondu dans les délais au cahier des charges imposé en proposant une offre globale (parfois supérieure aux exigences)

battant de ce fait AXA et APRI. Elle a donc obtenu, et elle est la seule à en bénéficier, pour sept ans une participation de 6,22 euros par agent et par an à l'Éducation nationale (à comparer avec les 121 euros au ministère des Affaires étrangères). Seule mutuelle référencée, elle a donc dû modifier ses statuts sur plusieurs points et notamment le champ d'adhésion qui est élargi, les conditions de démission et d'adhésion exceptionnelle : ces dispositions ne sont valables que sur une période d'un an, c'est-à-dire jusqu'au 31 mai 2010. Si cela vous concerne, il est conseillé de contacter la section MGEN de votre département. ■

## Être inspecté au CNED !

Au CNED, comme dans l'ensemble des établissements scolaires, les enseignants peuvent demander une inspection.

Il suffit d'adresser un courrier à l'inspecteur général de votre discipline chargé du CNED.

Sous couvert du directeur de votre institut, précisez bien votre activité (corrections, tutorat, niveau...), vous pouvez lui faire adresser un cours si vous rédigez.

En général l'inspecteur fait prélever des copies (pensez à rappeler à l'institut que l'on doit également vous photocopier les copies prises afin que vous puissiez répondre en connaissance de cause).

Il est préférable de rencontrer l'inspecteur (demandez si vous pouvez être inspecté par un IPR de votre académie) ; sinon vous pouvez également avoir un entretien téléphonique.

Les délais sont souvent longs ! ■

### Contacts au CNED

Tous les collègues enseignants du CNED et syndiqués au SNES participent à une même liste de diffusion ! Cela leur permet d'échanger et de recevoir des nouvelles plus fréquemment. D'autre part, Marie-Noëlle Gilbert assure au SNES national une permanence « CNED » le mercredi après-midi et le jeudi au 01 40 63 29 21 ou [seccned@snes.edu](mailto:seccned@snes.edu). Vous pouvez également prendre contact avec des délégués dans la plupart des instituts :

- **Institut de Lyon :**  
Michèle Claveau :  
[claveau-foulquier.michel@neuf.fr](mailto:claveau-foulquier.michel@neuf.fr)
- **Institut de Poitiers :**  
Sabine Bianco :  
[bianco.sabine@wanadoo.fr](mailto:bianco.sabine@wanadoo.fr)
- **Institut de Rennes :**  
Sébastien Cario :  
[sebastien.cario@cned.fr](mailto:sebastien.cario@cned.fr)  
Sébastien Kernivinen :  
[sebastien.kernivinen@cned.fr](mailto:sebastien.kernivinen@cned.fr)
- **Institut de Rouen :**  
Marc le Cozler :  
[marc.le-cozler@orange.fr](mailto:marc.le-cozler@orange.fr)
- **Institut de Toulouse :**  
Serge Mazeau :  
[serge.mazeau@orange.fr](mailto:serge.mazeau@orange.fr)
- **Institut de Vanves :**  
Marie-Noëlle Gilbert :  
[seccned@snes.edu](mailto:seccned@snes.edu)  
Paule Pietri :  
[paule.pietri@cned.fr](mailto:paule.pietri@cned.fr)

Pour toute information et suivi de dossier concernant votre avancement, votre maintien en PACD ou renouvellement de PALD, contactez la section académique du SNES dont vous dépendez.

## SOMMAIRE

PAGES 2-3

- Brèves

PAGE 3

- **Entrevue SNES-CNED,**  
7 octobre 2009

PAGE 4

- **3 décembre 2009 :**  
élections au comité technique  
paritaire central du CNED
- **Du nouveau à la MGEN ?**
- **Être inspecté au CNED !**
- **Contacts au CNED**

# CNED

## Chronique d'une restructuration

**L**e CNED est actuellement en pleine restructuration. Rappelons les étapes pour mieux appréhender la situation actuelle.

**2007 :** suppression du réemploi c'est-à-dire de la possibilité pour les enseignants qui sont nommés au CNED pour raison de santé, d'y rester à titre définitif jusqu'à la retraite s'ils le souhaitent.

**SEPTEMBRE 2008 :** transfert au CNED du paiement des salaires des réemplois et des postes adaptés de longue durée-CNED. C'est bien sûr toujours le budget de l'État qui paie nos salaires, le ministère transférant la somme correspondante au CNED.

**DÉCEMBRE 2008 :** lancement d'une étude de modernisation (il ne faut surtout pas parler d'audit !) du CNED par un cabinet extérieur.

**27 FÉVRIER 2009 :** sortie du décret précisant que la mission de service public du CNED ne s'applique qu'au scolaire : exit promotion sociale et concours (les délégués FSU au CTP central avaient voté contre le projet pour cette raison : risque, à terme, de privatisation du non-scolaire) ! On nous assure que la gratuité des formations pour les scolaires sera financée par le MEN, mais pourtant cette gratuité est financée pour le premier trimestre sur les fonds de réserve.

**AVRIL 2009 :** le cabinet rend son verdict : il faut revoir les relations instituts-direction générale, avoir une politique de « marketing » offensive vers les cours à domicile et le soutien des étudiants entrant à l'Université.

**JUIN 2009 :** les délégués FSU remarquent au conseil d'administration que ces marchés sont soit soutenus par des mesures fiscales qui ne pourront pas être appliquées à l'inscription au CNED (chèque emploi service), soit « occupés » par les universités elles-mêmes. Tous les représentants du personnel votent contre la dotation ministérielle qui ne couvre pas les salaires, le coût de la gratuité et l'Académie en ligne (mise en ligne des cours demandée par le ministre, M. Darcos).

**MI-JUIN 2009 :** pour répondre aux questions posées par le cabinet d'audit, le CNED lance vingt chantiers déclinés en 94 projets !

Si une partie des conclusions du rapport est intéressante (mauvaise communication interne, carte des formations peu lisible...), l'ensemble est devenu une usine à gaz, difficile à comprendre pour les personnels. Le projet de structure rassemblerait certains services à la DG.

**JUILLET 2009 :** le service des ressources humaines de l'Institut de Poitiers est supprimé et directement fondu dans celui de la DG. A priori ce sera la même chose pour tous les instituts. De même pour les services d'accueil... et les directions d'instituts, ceux-ci devenant des sites de la direction générale (DG).

**JUILLET-SEPTEMBRE 2009 :** comme c'est le cas depuis plusieurs années, la nomination des enseignants pour raisons de santé au CNED diminue et les rectorats cherchent à reprendre les postes de « mise à disposition ». Les moyens humains baissent alors que la gratuité attire les inscriptions et que l'épidémie de grippe fait augmenter le recours à l'enseignement à distance.

**SEPTEMBRE 2009 :** si la majorité du personnel doit intégrer la nouvelle structure, il y aura mise en place d'une cellule d'évaluation et de suivi des personnels, qui devrait favoriser la recherche d'un autre emploi pour ceux « qui ne se sentiraient pas bien dans la nouvelle structure ». Les procédures de recrutement seront « clarifiées », alignant encore un peu plus le service public sur celui d'une entreprise.

Ces annonces inquiètent l'ensemble du personnel, dont l'énergie doit être mise au service des inscrits, et qui craignent une réorganisation à la busserde. Le CNED est donc lui aussi en proie aux logiques de management. Le service public en sortira-t-il meilleur ? ■

**Élizabeth Labaye**, secrétaire nationale du SNES

**Sabine Bianco, Michèle Claveau-Foulquier, Marie-Noëlle Gilbert,**

**Marc Le Cozler**, délégués SNES-FSU au CNED

## RENNES

Le personnel du CNED, établissement de l'Éducation nationale, est légitimement préoccupé quant aux restructurations décidées par la direction sous prétexte de modernisation. Cette inquiétude a donné lieu à un certain nombre de questions posées par plusieurs députés lors de questions réponses à l'Assemblée nationale.

Si une réorganisation est de fait nécessaire pour assainir le secteur bancaire et l'entreprise dont la finalité est de produire des bénéfices, on ne peut en revanche assimiler ce que nous apportons à nos élèves à des biens de consommation courants. Les profits retirés de notre enseignement ne s'évaluent pas en terme monétaire ou statistique, il s'agit certes de bien autre chose. A-t-on le droit de faire du profit sur le dos des plus démunis, des plus faibles ? La multiplication des réformes, qui varient selon les différents décideurs, visant à supprimer massivement des postes dégrade notre système. Le système d'Éducation nationale ne doit pas être une histoire de gros sous, de rentabilité matérielle au détriment du développement humain et laïc concernant l'ensemble des citoyens, la société entière et l'avenir de notre jeunesse. À l'institut de Rennes, le principe d'incertitude prévaut : des professeurs référents n'ont pas été remplacés ou renouvelés, des collègues n'ont pas été reconduits en PACD. Les enseignants à domicile se sentent exclus et manquent d'information ; cette dernière ne leur parvient que par le biais de la *Semaine du CNED* (quand ils ont la possibilité de la consulter en ligne). À cet égard, les collègues nous ont informés de l'accompagnement insuffisant face aux nouveaux dispositifs de correction numérique notamment.

Les personnels pointent du doigt le descriptif du chantier 18 : *certaines pourraient ne pas se trouver satisfaits de la modernisation du CNED, voire ne plus trouver leur place au sein de la nouvelle organisation : des propositions d'accompagnement de ces personnels dans leur démarche de mobilité seront préparées au sein du chantier.* Cela peut laisser perplexe à un moment où le libéralisme débridé met en danger le service public en France...

Nous, représentants du personnel, sommes intervenus en intersyndicale à plusieurs reprises auprès de la direction pour dénoncer des formes de pression, d'injonctions paradoxales mettant en péril la santé de collègues en situation précaire ou difficile.

Ces techniques de management ne sont pas dignes d'un service public d'Éducation.

En conclusion, redonnons à la pédagogie la place qu'elle doit occuper dans un service d'enseignement national d'éducation au service de tous.

*Les délégués FSU de l'Institut de Rennes*

## RENTÉE À VANVES !

Comme depuis plusieurs années, la rentrée à Vanves a été mouvementée ; neuf collègues du département des formations (dont quatre pour raisons personnelles) sont partis en 2008-2009. Ce turnover comme l'étude de modernisation alourdissent l'ambiance et ce d'autant que peu de projets arrivent à se concrétiser malgré la bonne volonté du personnel.

*Marie-Noëlle Gilbert, déléguée FSU à Vanves*

## VIVE LA RENTÉE 2009 À POITIERS !

Au programme de cette année : hausse du nombre d'inscrits, nouvelles formations... et réorganisation. Le départ du Service Ressources Humaines ouvre une période expérimentale qui *modifie* (euphémisme ? litote ?) les modalités de travail sur site. Par ailleurs, plusieurs départs de collègues (mutations, réussites aux concours, congés) compliquent la situation générale déjà bien problématique. À l'alourdissement des tâches de chacun s'ajoute le sentiment frustrant d'un travail réalisé toujours dans l'urgence, émaillé d'erreurs et d'imperfections, qui ne satisfait personne. Perdus au bout de la chaîne, des professeurs à domicile reçoivent des copies sans avoir à leur disposition les corrigés-types ni même les cours qui correspondent à leurs classes. À l'évidence, coordination, efficacité et bon sens ne sont pas au rendez-vous de cette nouvelle année scolaire.

*Les délégués FSU de Poitiers*

## APRÈS FRANCE TÉLÉCOM, L'ÉDUCATION NATIONALE EN GÉNÉRAL ET LE CNED EN PARTICULIER...

Dans un contexte de néolibéralisme débridé où l'État se désengage progressivement, le CNED comme les autres grands établissements publics est sur le point de passer à la trappe... À Lyon comme dans les autres instituts, la rentrée se déroule dans un climat d'attente nerveuse au vu des suppressions de postes programmées... En effet, pour les personnels administratifs, une grande partie de leurs tâches est recentralisée sur la direction générale ou encore transférée vers les inspections académiques ou autres. Les personnels enseignants travaillant sur le site peuvent être, à tout moment, remis à disposition du rectorat. Quant aux enseignants à domicile, bien que fragilisés par leurs problèmes de santé, leur charge de travail est en constante augmentation avec des corrections sur plusieurs instituts...

Ces premiers constats à la rentrée 2009 laissent augurer des remaniements de fond qui toucheront de plein fouet les postes et le statut des personnels.

*Les délégués FSU de Lyon*

## TOULOUSE

En cette rentrée scolaire 2009/2010, l'institut de Toulouse enregistre une baisse des effectifs de 22 % pour l'année civile, 25 % pour l'année scolaire. Si la scolarité adaptée voit ses effectifs augmenter (+ 243 inscrits), on enregistre une baisse de 355 inscrits en scolarité ordinaire et un déclin des formations adultes. La question du maintien des formations comptant moins de 50 inscrits est posée. Dans le cas du CRPE qui enregistre une baisse de 3 554 inscrits, soit - 41 % par rapport à l'année précédente, la direction de l'institut considère cependant qu'il s'agit plutôt d'un passage à vide lié à l'incertitude régnant autour des modalités de recrutement des professeurs des écoles. L'institut recherche donc actuellement de nouvelles formations pour enrayer cette baisse des inscrits.

On ne peut encore rien dire des incidences financières qu'auront la gratuité des cours et l'arrivée de l'académie en ligne sur l'institut de Toulouse.

Baisse des effectifs, plan de modernisation qui se met en œuvre, chacun s'interroge sur l'avenir de l'institut, sur son propre avenir, et la réunion organisée le 5 octobre en présence de Mme Brard-Trigo, directrice de Cabinet, n'a visiblement pas dissipé les craintes.

Le discours se veut rassurant mais dans le même temps, proposer un accompagnement aux personnes qui souhaiteraient quitter le CNED (chantier 18) parce qu'elles pourraient « ne pas se trouver satisfaites de la modernisation, voire ne plus trouver leur place au sein de la nouvelle organisation » est pour le moins maladroit et n'engendre certainement pas l'optimisme.

*Les délégués FSU de l'Institut de Toulouse*

## ROUEN : UN FONCTIONNEMENT SUR LE FIL DU RASOIR

La conjugaison de la baisse du nombre de professeurs mis à disposition au CNED de Rouen par le rectorat et celle du nombre de professeurs nommés (PACD et PALD) pouvant travailler sur le site a pour conséquence un déficit de professeurs principaux. Cela a conduit à augmenter fortement le contingent d'élèves attribué à chaque professeur principal.

Il suffirait que certains tombent malades (ce qui est fortement probable au regard de leur surcharge de travail) pour que la fragile répartition des postes entre les différents niveaux de scolarité (Sixième à Troisième) soit mise à mal ainsi que le suivi des élèves.

Les propos tenus récemment par la DRH du rectorat de Rouen sont inquiétants pour le fonctionnement futur de l'Institut en tant que service public. Elle a affirmé que les « mises à disposition » n'ont pas vocation à rester éternellement au CNED de Rouen mais devront retourner dans l'enseignement présentiel !

Le parascolaire a été confié uniquement à des personnels non ensei-

gnants qui sont inquiets à l'idée de devoir répondre à des questions purement pédagogiques venant des élèves et de leurs familles.

La priorité donnée à la mise en place du « CNED académie en ligne (AEL) », pour les professeurs travaillant habituellement sur les contenus pédagogiques et leurs suivis risque de les déstabiliser dans l'organisation de leur travail sur l'année scolaire et de rapidement utiliser toute leur énergie.

Les personnels de l'imprimerie s'inquiètent également du déséquilibre lié à la priorité donnée à l'AEL ; une fois l'AEL terminée, le risque d'une surcharge en volume d'impression n'est pas à écarter.

Les enseignants nommés à l'Institut de Rouen et correcteurs à domicile devront être vigilants car, dans un contexte où le nombre d'affectations est insuffisant pour assurer l'ensemble des corrections sur toute l'année, la tentation est grande d'imposer des dépassements de quota de copies.

*Marc le Cozler*

# Entrevue SNES-CNED

## 7 octobre 2009

### PRÉSENTS

**CNED : Michel Leroy, recteur d'académie et directeur général ;**

**Mme Brard-Trigo, directrice de cabinet et responsable de la modernisation ; Mme Corinne Goncet, secrétaire générale ; M. Paulhe, directeur des ressources humaines.**

**SNES : Xavier Marand, secrétaire national du SNES, responsable du secteur intercatégoriel ; Marie-Noëlle Gilbert et Marc Le Cozler, délégués SNES-FSU au CTPC et au CA.**

Le SNES avait demandé à M. le recteur une entrevue pour faire part de l'inquiétude des collègues et pour lui demander des informations sur les chantiers de la modernisation.

Voici les points qui ont été abordés : La mise en place de l'académie en ligne et la gratuité des formations scolaires ont entraîné un afflux de travail dans certains instituts qui travaillent véritablement « à flux tendus » alors que nous ne sommes qu'au début de l'année scolaire. De même, à la fin de l'année 2008, la gestion des copies corrigées a pris beaucoup de retard par manque de personnel.

M. le recteur évoque des changements d'organisation possibles pour répondre à la situation ; le SNES pense que cela ne suffira pas et demande des augmentations de moyens en particulier auprès des rectorats (mises à disposition ?).

M. Leroy nous engage à discuter de ce problème auprès du ministère.

Inquiétude de certains instituts face à la diminution des inscriptions dans les

domaines des concours, particulièrement à Toulouse et Vanves (qui reste un cas spécifique avec neuf départs du département des formations en 2008). M. le recteur rappelle qu'aucune fermeture d'institut n'est envisagée ; que les instituts doivent repartir autour de nouveaux projets.

Le SNES indique que la mise en œuvre de projets n'est pas toujours simple et que la politique du CNED a été trop souvent de laisser vieillir certains modules ou cours (parfois totalement

déconnectés des devoirs) pour financer des projets pharaoniques sans retombées ultérieures.

Il conviendrait de mieux prendre en compte les remarques des enseignants correcteurs.

La FSU demande à intégrer le groupe « Animer les enseignants nommés » ; la direction en est tout à fait d'accord ; Marc Le Cozler y participera.

Nous abordons de nouveau la question des CV demandés aux catégories A du CNED et de la difficulté de postuler pour des postes dont on ne connaît pas les contours.

Mme Brard-Trigo nous dit qu'il s'agissait de recenser rapidement les qualifications présentes au CNED mais comprend que cela peut avoir été mal compris.

Nous demandons que des informations d'étape plus précises soient données aux collègues en novembre ; ce sera fait et il y aura un ou deux CTP centraux d'ici la fin de l'année. ■

**Marie-Noëlle Gilbert,  
Marc Le Cozler, Xavier Marand**